Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Recu en préfecture le 23/05/2025



DÉLIBÉRATION ID: 074-217402627-20250515-028_2025-DE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Délibération n°028/2025

OBJET: Convention avec la mutuelle Entrenous dans le cadre de la mise en place d'une mutuelle

L'an deux mil vingt-cinq, et le quinze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le 7 mai 2025, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice: 11

Présents: 10

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, DESALMAND Stéphane, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

Absents: LAMBERT Adrien

Absents excusés:

Procuration:

Secrétaire de séance : BRANTUS Michel

Madame le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique sociale de proximité et afin de faciliter l'accès aux soins pour ses administrés, la Commune de Scientrier souhaite mettre en place une mutuelle communale. Ce dispositif permet aux habitants de bénéficier de garanties mutualistes à des conditions préférentielles et sans conditions de ressources, grâce à un partenariat passé avec une mutuelle sélectionnée.

Après étude des propositions disponibles et présentation en commission, la mutuelle Entrenous a été retenue pour la qualité de son offre et de ses services.

Une convention a été élaborée entre la Commune de Scientrier et la mutuelle Entrenous afin de formaliser ce partenariat et d'en définir les modalités de mise en œuvre.

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Publié le

Reçu en préfecture le 23/05/2025

ID: 074-217402627-20250515-028_2025-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la mise en place d'une mutuelle communale au bénéfice des administrés de Scientrier
- VALIDE la convention de partenariat à intervenir entre la Commune de Scientrier et la mutuelle Entrenous, annexée à la présente délibération ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, Les jours, mois et an que susdit Pour extrait conforme Le Maire Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

Commune de Scientrier – 19 rue de la Mairie – 74 930 SCIENTRIER www.scientrier.fr - contact@scientrier.fr - 04 50 25 51 11